

Informations de base	
2025/0221(COD)	En attente de la décision de la commission parlementaire
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Mécanisme pour l'interconnexion en Europe 2028–2034	
Abrogation Règlement 2021/1153 2018/0228(COD) Modification Règlement 2024/1679 2021/0420(COD)	
Subject	
3.20.11 Réseaux transeuropéens de transport 3.30.20 Réseaux transeuropéens de communication 3.60.06 Réseaux transeuropéens d'énergie	
Priorités législatives	
Déclaration commune 2026	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commissions conjointes compétentes au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ITRE Industrie, recherche et énergie	GASIUK-PIHOWICZ Kamila (EPP)	03/10/2025
	TRAN Transports et tourisme	AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane (Renew)	03/10/2025
		Rapporteur(e) fictif/fictive KEMP Martine (EPP) SERRANO SIERRA Rosa (S&D) MANIATIS Yannis (S&D) PIERA Pascale (PfE) HAIDER Roman (PfE) SZYDŁO Beata (ECR) ZÍLE Roberts (ECR) ANDREWS Barry (Renew) TEGETHOFF Kai (Greens/EFA) PAULUS Jutta (Greens/EFA) KYLLÖNEN Merja (The Left)	
Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination

	<table border="1"> <tr> <td>SEDE</td><td>Sécurité et défense</td><td>AUŠTREVICIUS Petras (Renew)</td><td>11/11/2025</td></tr> <tr> <td>ENVI</td><td>Environnement, climat et sécurité alimentaire</td><td>DECARO Antonio (S&D)</td><td>04/11/2025</td></tr> <tr> <td>REGI</td><td>Développement régional</td><td>SBERNA Antonella (ECR)</td><td>16/01/2026</td></tr> </table>	SEDE	Sécurité et défense	AUŠTREVICIUS Petras (Renew)	11/11/2025	ENVI	Environnement, climat et sécurité alimentaire	DECARO Antonio (S&D)	04/11/2025	REGI	Développement régional	SBERNA Antonella (ECR)	16/01/2026	
SEDE	Sécurité et défense	AUŠTREVICIUS Petras (Renew)	11/11/2025											
ENVI	Environnement, climat et sécurité alimentaire	DECARO Antonio (S&D)	04/11/2025											
REGI	Développement régional	SBERNA Antonella (ECR)	16/01/2026											
	<table border="1"> <tr> <th>Commission pour l'évaluation budgétaire</th><th>Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire</th><th>Date de nomination</th></tr> <tr> <td>BUDG Budgets</td><td>LEWANDOWSKI Janusz (EPP)</td><td>21/01/2026</td></tr> </table>	Commission pour l'évaluation budgétaire	Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire	Date de nomination	BUDG Budgets	LEWANDOWSKI Janusz (EPP)	21/01/2026							
Commission pour l'évaluation budgétaire	Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire	Date de nomination												
BUDG Budgets	LEWANDOWSKI Janusz (EPP)	21/01/2026												
Conseil de l'Union européenne														
Commission européenne	<table border="1"> <tr> <th>DG de la Commission</th><th>Commissaire</th></tr> <tr> <td>Energie</td><td>-- --</td></tr> <tr> <td>Mobilité et transports</td><td>-- --</td></tr> </table>	DG de la Commission	Commissaire	Energie	-- --	Mobilité et transports	-- --							
DG de la Commission	Commissaire													
Energie	-- --													
Mobilité et transports	-- --													
Comité économique et social européen														
Comité européen des régions														

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
16/07/2025	Publication de la proposition législative	COM(2025)0547	 Résumé
23/10/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
23/10/2025	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/0221(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Abrogation Règlement 2021/1153 2018/0228(COD) Modification Règlement 2024/1679 2021/0420(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59

	Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 172
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	CJ05/10/03644

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2025)0547 	16/07/2025	Résumé
Parlements nationaux			
Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date
Contribution	ES_PARLIAMENT	COM(2025)0547	28/10/2025
Contribution	CZ_SENATE	COM(2025)0547	12/12/2025

Informations complémentaires			
Source	Document	Date	
Service de recherche du PE	Briefing	12/12/2025	
Commission européenne	EUR-Lex		

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	03/02/2026	Puerto de Bilbao
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	28/01/2026	Puerto de Rotterdam
KATAINEN Elsi	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	REGI	23/01/2026	Permanent representation of Finland to the EU
KEMP Martine	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	22/01/2026	Bentley Systems, Incorporated
AGIRREGOITIA				

MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	16/01/2026	Puerto de Bilbao
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	11/12/2025	REPER española
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	11/12/2025	REPER holandesa
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	09/12/2025	REPER Finlandesa Confederación de industrias finlandesas
ANDREWS Barry	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	09/12/2025	Gasgrid Finland Oy
ANDREWS Barry	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	09/12/2025	SupergridEurope
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	04/12/2025	UNIFE
ANDREWS Barry	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	04/12/2025	Kingspan Group PLC
ANDREWS Barry	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	27/11/2025	GE Vernova
ANDREWS Barry	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	26/11/2025	Hydrogen Europe
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	23/11/2025	Société nationale SNCF
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	18/11/2025	UNIFE
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	13/11/2025	Community of European Railway and Infrastructure Companies
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	12/11/2025	Transport and Environment (European Federation for Transport and Environment)
ANDREWS Barry	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	10/11/2025	EirGrid Group plc
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	06/11/2025	European Sea Ports Organisation
KEMP Martine	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	05/11/2025	Société nationale SNCF
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	04/11/2025	Comisión Europea
AGIRREGOITIA MARTÍNEZ Oihane	Rapporteur(e)	TRAN	15/10/2025	Ministerio transporte Estonia
HAIDER Roman	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	03/09/2025	ÖBB-Holding AG

Mécanisme pour l'interconnexion en Europe 2028–2034

2025/0221(COD) - 16/07/2025 - Document de base législatif

OBJECTIF : établir le mécanisme pour l'interconnexion en Europe pour la période 2028-2034.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen statue conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : le 16 juillet 2025, la Commission a dévoilé sa proposition pour le prochain [cadre financier pluriannuel](#) (CFP), un budget de près de 2000 milliards d'euros entre 2028 et 2034 destiné à renforcer la souveraineté de l'Europe, la compétitivité et la résilience. Ce nouveau CFP permettra d'améliorer considérablement la capacité de l'UE à mettre en œuvre des politiques fondamentales tout en s'attaquant aux questions nouvelles et émergentes.

Sur la base de l'expérience positive de la mise en œuvre des précédents programmes du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE), la Commission propose de poursuivre la mise en œuvre du nouveau programme, pour les transports et l'énergie, avec une gestion directe par la Commission et une agence exécutive.

CONTENU : le règlement proposé établit le **mécanisme pour l'interconnexion en Europe** (MIE) et fixe les objectifs du programme, son budget pour la période 2028-2034, les formes de financement de l'Union et les règles pour avoir fourni un tel financement.

La Commission prévoit une enveloppe financière de **81,4 milliards d'EUR** pour le MIE pour des investissements dans des réseaux transeuropéens d'infrastructures de transport et d'énergie, y compris des projets de mobilité militaire et d'énergie renouvelable.

La répartition du montant sera la suivante :

- **51,5 milliards d'EUR** pour les objectifs en matière **de transport et de mobilité militaire**;
- **29,9 milliards d'EUR** pour les objectifs spécifiques en matière **d'énergie**.

Objectifs généraux

Les objectifs généraux du programme sont les suivants: construire, développer, sécuriser, moderniser etachever les réseaux transeuropéens dans les secteurs des transports et de l'énergie, faciliter la mobilité militaire réseaux transeuropéens de transport, faciliter la coopération transfrontalière dans le domaine des énergies renouvelables, et faciliter les synergies entre les transports et les secteurs de l'énergie.

Dans le secteur des transports, le MIE vise à contribuer à l'achèvement du réseau transeuropéen de transport (RTE-T), en mettant l'accent sur l'achèvement du réseau central et du réseau central étendu d'ici à 2030 et 2040 grâce à la construction et à la modernisation des infrastructures nécessaires à la fluidité des opérations de transport transfrontalières. Cela permettra de mettre en place un réseau hautement performant pour le transport de passagers et de marchandises. Le MIE soutient également l'adaptation des parties concernées du réseau RTE-T aux exigences de mobilité militaire.

Dans le domaine de la mobilité militaire, le programme vise à contribuer à faciliter le transport rapide et à grande échelle du matériel et du personnel militaires à travers l'UE, en tenant compte de l'expertise militaire au niveau de l'UE.

Dans le secteur de l'énergie, le MIE vise à contribuer au développement de projets d'intérêt commun et de projets d'intérêt mutuel, en vue de promouvoir l'achèvement de l'Union de l'énergie, l'intégration d'un marché intérieur de l'énergie efficace et compétitif et l'interopérabilité des réseaux au-delà des frontières et des secteurs, de faciliter la décarbonation de l'économie, de promouvoir l'efficacité énergétique et d'assurer la sécurité de l'approvisionnement.

En outre, le MIE facilitera la **coopération transfrontalière** dans le domaine des énergies renouvelables, par le biais de projets transfrontaliers dans ce domaine ou d'appels d'offres pour de nouveaux projets d'énergies renouvelables dans le cadre du mécanisme de financement des énergies renouvelables de l'Union.

Le programme devrait être opérationnel avec le début du prochain CFP début 2028.